



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod DOC 19.01

Réserve
au
Moniteur
belge



21029497

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

23 FEV. 2021

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0826 622 617

Nom

(en entier) : **AMODAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **1435 MONT-SAINT-GUIBERT - RUE AUGUSTE LANNOYE 43/202**

Objet de l'acte : MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIETE A
RESPONSABILITES LIMITEES « AMODAL » DONT LE SIEGE SOCIAL EST SITUE A
1435 – MONT-SAINT-GUIBERT, RUE AUGUSTE LANNOYE N° 43/202
TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE EN DATE DU DEUX DECEMBRE
DEUX MIL VINGT A ONZE HEURES

Sont présents :

La société à responsabilités limitées « COSEGECE », société constituée par un acte reçu par Maître Yves SOMVILLE, Notaire à la résidence de COURT-SAINT-ETIENNE, en date du 24 avril 2001, publié aux annexes du Moniteur Belge en date du 29 mai 2001 sous le n° 2001-05-29/287. Statuts modifiés par un procès-verbal d'Assemblée Générale du 20 août 2001 pour modification du siège social, publication aux Annexes du Moniteur Belge du 03 octobre 2001 sous le n° 20010529/287
Nouvelle modification des statuts en date du 15 février 2002 pour modification de l'exercice social, publiée aux annexes du Moniteur Belge en date du 25/04/2002 sous le n° 20020508-137. Société inscrite auprès du registre des personnes morales de l'arrondissement judiciaire de MONS sous le n° 0474.812.624, assujettie à la TVA sous le n° BE 0474.812.624, propriétaire de 67 parts sociales sans désignation de valeur nominale. Ici représentée par son Administrateur-Gérant, suivant article dix, Monsieur LOUETTE Olivier, Ingénieur, demeurant et domicilié à 7190 ECAUSSINES, rue Arthur Pouplier n° 113 inscrit auprès du registre national des personnes physiques sous le n° 730525/349-81,

La société à responsabilités limitées « SAULX LAURENT COORDINATION SECURITE-SANTE » société constituée par devant Maître Yves SOMVILLE, Notaire à la résidence de COURT-SAINT-ETIENNE, en date du 27 février 2012, publié auprès des annexes du Moniteur Belge en date du 29 mars 2012 sous le n° 120 62 418, dont le siège social est situé à 7080 (EUGIES), rue de Galifonte n° 06. La société est inscrite auprès du registre des personnes morales de CHARLEROI-MONS division MONS sous le n° 0844.404.794. Assujettie à la TVA sous le n° 0844.404.794, propriétaire de 66 parts sociales sans désignation de valeur nominale. Ici représentée par son Administrateur-Gérant, suivant les dispositions finales des statuts par Monsieur Laurent SAULX, né à FRAMERIES, le 27 novembre 1970 inscrit auprès du registre national des personnes physiques sous le n° 700927/283-52.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

La société à responsabilités limitées « BUREAU D'ETUDES PS2 » en abrégé « PS2 » a été constituée en date du 21 février 1977, sous la forme d'une société à responsabilités limitées ayant la dénomination « S.P.R.L. BUREAU D'ETUDES KINDERMANS » dont le siège social est situé à NIVELLES, Allée Tour Renard n° 13.

Les statuts de cette société ont été modifiés par un acte dressé par devant Maître Hubert MICHEL, Notaire à la Résidence de CHARLEROI en date du 20 août 2002, publié aux annexes du Moniteur Belge en date du 10 septembre 2002 sous le n° 20020910/0114092.

A partir de cette date, cette société est dénommée « PIRNAY SECURITE-SANTE » en abrégé « PS² ».

En date du 20 décembre 2004, Maître Hubert MICHEL, Notaire à la Résidence de CHARLEROI, procède à une modification des statuts de cette société pour la transformer en société à responsabilités limitées au capital de 19.000,00 Euro. Modification statutaire publiée auprès des annexes du Moniteur Belge en date du 19 janvier 2005 sous le n° 05011578.

Lors de cette modification statutaire, la société à responsabilités limitées « COSEGECE » représentée par son administrateur-gérant Monsieur Olivier LOUETTE et Monsieur Jean-Sébastien PIRNAY sont nommés en qualité de gérants.

Lors de l'Assemblée Générale ordinaire du deux mai 2006, Monsieur Jean-Sébastien PIRNAY, exprime le souhait d'abandonner son mandat de gérant, démission publiée auprès des annexes du Moniteur Belge en date du 19 juillet 2006 sous le n° 06118086.

D'un procès-verbal d'Assemblée Générale dressé par devant Maître Yves SOMVILLE Notaire à la résidence de COURT-SAINT-ETIENNE en date du 14 septembre 2006, une modification de la raison sociale est intervenue, la société est dorénavant dénommée

« BUREAU D'ETUDES PS 2 » en abrégé « PS 2 ».

Modification statutaire publiée auprès des annexes du Moniteur Belge en date du 13 octobre 2006 sous le n° 06156999.

En date du 07 septembre 2010, l'Assemblée Générale a procédé à un transfert du siège social, à 1435 MONT-SAINT-GUIBERT, Rue Auguste Lannoye n° 43/201 et a procédé à la désignation de la Société AGECI GROUP, représentée par Monsieur Charles VANDENDRIES en qualité de co-gérant.

Procès-verbal d'Assemblée Générale publié par extraits auprès des Annexes du Moniteur Belge en date du 28/09/2010 sous le n° 10 14 1047.

En date du 01 juillet 2015, une Assemblée Générale extraordinaire a décidé d'acter la démission du mandat de gérant de la SRL « AGECI GROUP » dont le gérant et représentant permanent est Monsieur Charles VANDENDRIES et d'acter la nomination de la S.A. « AGECI GROUP Luxembourg » représentée par son Administrateur-Délégué Monsieur Charles VANDENDRIES repris auprès du Registre National des Personnes Physiques sous le n° 720728/171-65. Ce procès-verbal d'Assemblée Générale a fait l'objet d'une publication auprès des annexes du Moniteur Belge en date du 03 mars 2016 sous le n° 160 31 892.

En date du 29 mai 2019, une Assemblée Générale Extraordinaire a acté la démission de la S.A. « AGECI GROUP Luxembourg » représentée par son Administrateur-Délégué, Monsieur Charles VANDENDRIES repris auprès du Registre National des Personnes Physiques sous le n° 720728/171-65. Ce procès-verbal d'Assemblée Générale a fait l'objet d'une publication auprès des annexes du Moniteur Belge en date du 29 août 2019 sous le n° 191 16 529.

La société « BUREAU D'ETUDES PS2 » est inscrite auprès du Registre des Personnes Morales de l'arrondissement Judiciaire du BRABANT WALLON et auprès de la Banque Carrefour des entreprises sous le n° 0417.012.304.

Son siège social est situé 1435 MONT-SAINT-GUIBERT, Rue Auguste Lannoye n° 43/201.

Son capital s'élève à un montant de 19.000,00 Euro représenté par 1.800 parts sociales sans désignation de valeur nominale. Elle est propriétaire de 67 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

L'Assemblée Générale est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier LOUETTE qui désigne Monsieur Laurent SAULX en qualité de secrétaire. Celui-ci accepte.

Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'intégralité des parts sociales sont présentes, soit un total de deux cents parts sociales, dès lors, il ne doit pas être justifié des convocations

L'Assemblée Générale étant valablement constituée, l'ordre du jour peut être abordé.

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Monsieur le Président rappelle celui-ci :

Transfert du siège social ;
Divers.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL.

A l'unanimité des voix et par vote spécial l'Assemblée Générale a marqué son approbation sur le transfert du siège social de la société à l'adresse suivante 7190 ECAUSSINES, rue Arthur Pouplier n° 113 avec effet à la date du premier décembre 2020.

DIVERS

Rien n'étant inscrit en regard de la rubrique « divers », Monsieur le Président décide de lever la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 12 heures et 35 minutes.

De tout quoi le présent procès-verbal a été établi.

Le Président,
Pour la SPRL " COSESEC "
Administrateur-Gérant,
Olivier LOUETTE
Représentant Permanent

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).